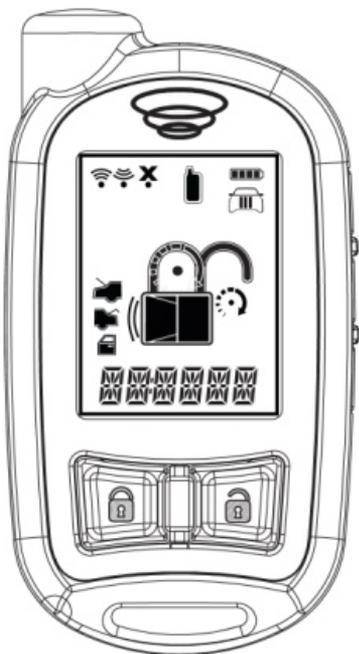


TÉLÉCOMMANDE
BIDIRECTIONNELLE
TROUSSE RF

AstroStart®

MANUEL DE L'USAGER



MODÈLE AF-RFK5225

Télécommande bidirectionnelle E-XRT
à 5 boutons et affichage ACL

(ENGLISH ON REVERSE)

NOS DE BREVETS
CAN 1.130.426
USA 4.345.554 - 5.614.883
- 5.617.819 - 5.673.017
ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE



Ce dispositif satisfait aux exigences d'Industrie Canada (IC) - Gestion des radiofréquences, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par IC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.



Ce dispositif est conforme aux dispositions de la partie 15 des règlements de la Commission fédérale sur les communications (FCC).

Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne doit pas être à l'origine de brouillage nuisible, et
- (2) ce dispositif doit accepter le brouillage qui peut en entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce matériel a fait l'objet d'essais et respecte les limites imposées aux dispositifs numériques appartenant à la classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles à l'intérieur d'une résidence. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuel d'installation et de l'utilisateur, peut être à l'origine de brouillage nuisible aux appareils de communication exploitant les radiofréquences. Toutefois, il n'est pas garanti qu'aucun brouillage ne se produise dans une installation en particulier. Aussi, dans l'éventualité où ce matériel venait à causer du brouillage nuisible au niveau des appareils radio ou aux téléviseurs, ce que l'on peut vérifier en mettant l'appareil hors fonction, puis en fonction, il est recommandé que l'utilisateur essaie de corriger la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter l'antenne réceptrice ou en changer l'emplacement;
- éloigner le matériel du récepteur;
- brancher le matériel dans une prise appartenant à un circuit différent du circuit auquel est branché le récepteur;
- consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié en matière de radiotélévision.

Avertissement:

Tout changement ou toute modification qui ne font pas l'objet d'une autorisation expresse de Directed Electronics Canada Inc. peuvent annuler le droit de l'utilisateur d'utiliser l'appareil.

Directed

ELECTRONICS CANADA, INC.

Directed Electronics Canada Inc.

2750, av. Alphonse-Gariépy

Lachine, QC, H8T 3M2,

Canada

WWW.ASTROSTART.COM

MERCI D'AVOIR CHOISI UNE TROUSSE DE TÉLÉCOMMANDE RF D'ASTROSTART !

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à bien faire dégivrer les vitres de votre véhicule et de le déneiger convenablement avant de prendre la route.

Les igloos mobiles sont très dangereux !

Nous vous souhaitons une excellente route avec votre système de commande à distance !

GUIDE DE L'USAGER POUR LA TROUSSE DE TÉLÉCOMMANDE AF-RFK5225.

Les trousse de télécommandes AF-RFK5225 & AF-RFK623 offrent les fonctions de commodité de base ainsi que plusieurs options de sécurité. Elles offrent entre autres le verrouillage central des portières et l'ouverture à distance du coffre. **Certaines fonctionnalités et comportements ne sont pas disponibles sur tous les modèles de véhicules.**

Table des matières

RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE	2
RÈGLES DE SÉCURITÉ	4
PRÉPARER LE SYSTÈME POUR LE DÉMARRAGE À DISTANCE (<i>POUR SYSTÈMES AVEC TÉLÉDÉMARRAGE SEULEMENT</i>)	4
TÉLÉCOMMANDE BIDIRECTIONNELLE À 5 BOUTONS ET AFFICHAGE ACL	5
LA PILE	6
CONFIRMATIONS ÉMISES PAR LA TÉLÉCOMMANDE	8
COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE ET ARMEMENT/DÉSARMEMENT	9
LES COMMANDES DE DÉMARRAGE (<i>POUR SYSTÈMES AVEC TÉLÉDÉMARRAGE SEULEMENT</i>)	10
DÉMARRAGE DU MOTEUR	10
FONCTIONS AVANCÉES	11
COMMANDES UTILITAIRES	11
CONFIGURER LA TÉLÉCOMMANDE	12
TABLEAU DES COMMANDES	14
VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	14
INTERRUPTEUR DE CAPOT	14
VÉRIFICATIONS RELATIVES AUX VÉHICULES À TRANSMISSION AUTOMATIQUE	15
GLOSSAIRE	15
GARANTIE	16

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lisez bien toutes les règles de sécurité suivantes avant d'utiliser ce produit.

RÈGLES GÉNÉRALES

- **Ne jamais effectuer un démarrage à distance** lorsqu'une personne ou un animal occupe le véhicule.
- **Ne laissez jamais** une personne ou un animal sans surveillance à bord du véhicule lorsque ce dernier est maintenu en marche par le démarreur à distance (mode continu).
- Rapportez immédiatement tout problème de fonctionnement au dépositaire AstroStart qui a procédé à l'installation.
- **Le produit ou son usage ne doivent, en aucun cas, être modifiés.**
- Gardez la télécommande **hors de la portée des enfants.**
- Pour que votre système de commande à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glaces est bien à l'arrêt et que les phares sont bien éteints avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement le fonctionnement des dispositifs de sécurité qui commandent l'arrêt du moteur (voir « Vérifications de sécurité » à la **page 15**).
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un système de commande à distance.
- **Il est fortement recommandé** de procéder à une vérification annuelle de votre système de commande à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire le plus près de chez vous.
- **Tous les utilisateurs de votre véhicule doivent prendre connaissance** des règles de sécurité et des consignes d'utilisation.
- Assurez-vous que l'autocollant de mise en garde est toujours fixé à la vitre du conducteur.

PRÉPARER LE SYSTÈME POUR LE DÉMARRAGE À DISTANCE (POUR SYSTÈMES AVEC TÉLÉDÉMARRAGE SEULEMENT)

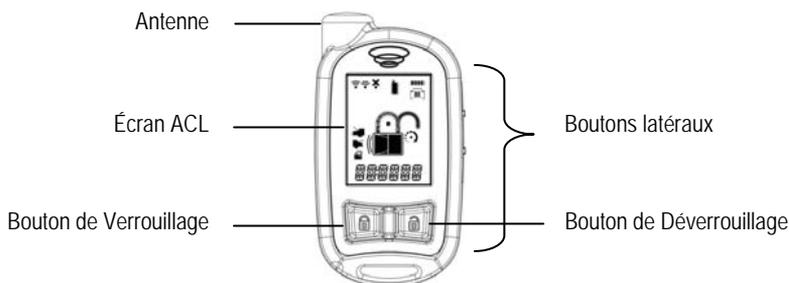
Avant de sortir du véhicule, **vous devez le préparer** pour le prochain démarrage.

- Assurez-vous que le levier de transmission automatique soit bien à la position « P » (« Park », stationnement).
- Réglez les boutons du chauffage / de l'air climatisé au niveau désiré (quand le véhicule sera démarré, le système de climatisation le sera aussi.).
- Arrêtez les essuie-glaces. Leur mécanisme risque d'être surchargé si le froid, la glace, la neige ou des débris bloquent leur fonctionnement lors du démarrage à distance.
- Assurez-vous que les phares soient éteints.
- Assurez-vous de ne pas laisser vos clés dans le véhicule. Certaines fonctions de réarmement verrouillent les portières automatiquement.

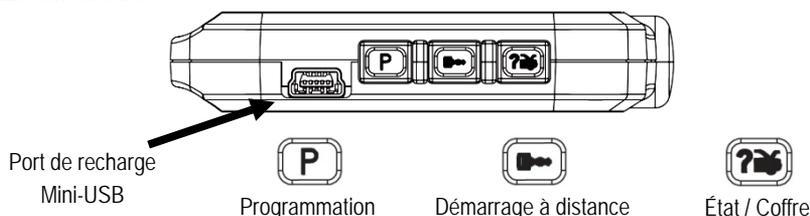
TÉLÉCOMMANDE BIDIRECTIONNELLE À 5 BOUTONS ET AFFICHAGE ACL

Cette télécommande peut commander trois véhicules différents. Jusqu'à quatre télécommandes peuvent être attribuées à chaque véhicule. Consultez votre détaillant pour obtenir des télécommandes supplémentaires.

5225 Vue de face



5225 Vue latérale



UTILISATION

Pour transmettre une commande, appuyez pendant 1 seconde sur le bouton désiré. La télécommande émet une tonalité lorsqu'une touche est enfoncée (si cette option est activée). Une commande peut être refusée si le bouton n'est pas enfoncé assez longtemps.

- **Avancé :** Votre télécommande peut commander jusqu'à trois véhicules différents (systèmes additionnels requis). Pour sélectionner le véhicule, il suffit de garder enfoncé le bouton « P » (), situé sur le côté de la télécommande, pendant 1,5 seconde.

La portée de votre télécommande peut être réduite si la pile est faible ou si elle est affectée par la présence de structures métalliques, de poteaux électriques, d'appareils électroniques (à champs magnétiques) à proximité, sinon par une trop forte concentration de véhicules dans un terrain de stationnement bondé. Si vous ne recevez aucune confirmation à un endroit donné, éloignez-vous des sources de brouillage puis appuyez sur la commande « État » ( sur le côté de la télécommande). Le système de commande à distance vous informera de l'état des serrures, de l'alarme ainsi que du moteur.

Notez que la communication entre le véhicule et la télécommande ne s'effectue que dans une direction à la fois. C'est pourquoi il est préférable d'attendre les confirmations de commandes, autrement les transmissions simultanées risquent de s'annuler.

HORS DE PORTÉE

Si le véhicule est hors de portée, la télécommande émet une faible tonalité au bout de 3 secondes et montre l'icône « X » pour indiquer que la commande n'a pu être reçue.

LA PILE

Votre télécommande fonctionne à l'aide d'une pile rechargeable interne. Elle ne peut être changée que par un technicien Directed autorisé. Puisque la pile de votre télécommande peut être déchargée au moment de votre achat, vérifiez le niveau de charge de la pile avant de l'utiliser. Si besoin, rechargez-la avant la première utilisation en la connectant à son cordon d'alimentation (8602T).

PILE FAIBLE

Quand la télécommande signale que la pile est faible (la zone de texte affiche « low bat » et émet une tonalité), elle peut encore commander le véhicule pendant quelques jours. Toutefois, la pile devrait être rechargée dès que possible.

RECHARGER LA TÉLÉCOMMANDE

- Connectez le fil d'alimentation dans une prise secteur CA à 110V et l'extrémité mini-USB à son port respectif dans le flanc de la télécommande (voir page précédente). La zone de texte affichera « CHARGE » pour indiquer que la télécommande recharge. (La télécommande reste opérationnelle durant la charge. Elle peut encore commander le système.)
- Une fois complètement chargée, la zone de texte affichera « FULL » (charge complétée).
- La télécommande est alors prête à l'utilisation. Déconnectez **d'abord** la prise mini-USB, puis **ensuite le cordon d'alimentation** du secteur.

Note	Si la pile est excessivement drainée, même si le fil d'alimentation est connecté, il se peut que vous ayez à attendre un instant avant de pouvoir utiliser la télécommande. Un seuil de charge est nécessaire à la pile pour fonctionner.
------	---

Avertissement !	Ne JAMAIS connecter le cordon d'alimentation CA fourni à un appareil autre que la télécommande ! Cette dernière est conçue pour recevoir une très forte décharge de courant pour un rechargement rapide. Ignorer cet avertissement peut causer des dommages sévères à d'autres appareils, voire des explosions. Charger la pile lorsque la température est sous 0°C (32°F) ou au-dessus de 45°C (113°F) peut diminuer sa durée de vie et lui causer des dommages sévères. Évitez d'exposer la télécommande à des conditions extrêmes telles qu'au soleil ou au froid lors de la recharge.
-----------------	--

DURÉE DE VIE DE LA PILE

Cette télécommande est un des modèles les plus uniques sur le marché de nos jours. Quelques unes de ses options, dont une portée supérieure extra longue, sont uniques en son genre. La configuration par défaut de la télécommande est prévue pour optimiser la durée de vie de la pile. Toutefois, afin de maximiser le temps entre les charges, voici quelques suggestions :

- Désactiver les communications vers la télécommande. Elle ne se réveillera plus périodiquement pour vérifier l'état du système. Désactiver par le menu principal (« Paging OFF »).

Attention ! La télécommande ne recevra pas de messages d'alerte ainsi.

- Désactiver les sons des touches de la télécommande. Les mélodies signalent toujours, mais par défaut, les tonalités de commande (lorsqu'une touche est pressée) sont inactives. Pour les activer, passez par le menu de la télécommande.

DISPOSER D'UNE PILE MORTE



Directed Electronics se soucie de l'environnement. Si vous avez besoin de disposer d'une pile, veuillez le faire conformément à vos règlements municipaux ou renvoyez-nous les à l'adresse suivante :

Directed Electronics Canada Inc.
2750, av. Alphonse-Gariépy
Lachine, QC, H8T 3M2,
Canada

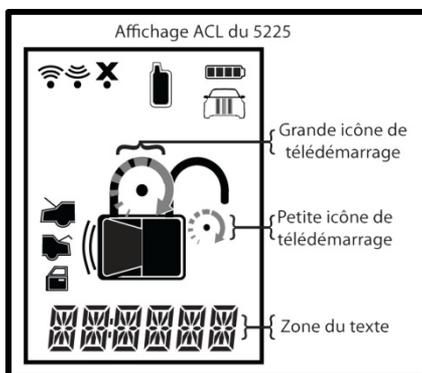
(Le destinataire est responsable des frais de port et manutention. Ces frais ne seront pas couverts par Directed Electronics).

CONFIRMATIONS ÉMISES PAR LA TÉLÉCOMMANDE

UNE CONFIRMATION SONORE ET VISUELLE SONT ÉMISES À CHAQUE COMMANDE.

L'affichage LCD indique les différents états du système en permanence. Il est mis à jour suite à la transmission d'une commande ou d'un changement d'état du véhicule, à condition que la fonction « Confirmation d'état » soit en fonction. La télécommande affiche les dernières confirmations reçues.

Le diagramme suivant indique l'utilité de chacun des icônes de l'écran.



1. Verrouillé		8. Moteur démarré (Petite icône)	
2. Déverrouillé		9. Véhicule 1	
3. En démarrage (Grande icône)		10. Véhicule 2	
4. État de la pile		11. Véhicule 3	
5. Transmission		12. État des sorties utilitaires	
6. Réception		13. Heure	Zone de texte
7. Hors portée / Aucune réponse			

Le diagramme suivant indique chacun des icônes relatifs aux systèmes de sécurité.

1. Alerte	
2. Portière (Déclenchement)	
3. Capot (Déclenchement)	
4. Coffre (Déclenchement)	
5. Messages Remarque : Pas tous les messages dans la zone de texte ne réfèrent au système de sécurité.	Zone de texte

La télécommande affiche deux types de confirmations :

Les confirmations de commande : Ces confirmations sont des accusés de réception. L'icône correspondant à la commande est affichée pour confirmer la réception de la commande.

Les confirmations d'état : Ces confirmations sont émises suite au changement d'état d'une zone gardée: l'ouverture d'une portière, l'état des alarmes, etc.

Les confirmations de commande sont retournée immédiatement après la transmission d'une commande, tandis que les confirmations d'état peuvent être retournées jusqu'à 12 secondes après le fait, en raison du protocole de communication entre l'unité portable et le véhicule.

Hors de portée : Si l'environnement empêche la télécommande d'afficher une confirmation suite à l'émission d'une commande, l'icône « X » s'affiche afin de vous en informer.

Remarque : Vous pouvez rafraîchir l'affichage de l'écran LCD en appuyant sur n'importe quel bouton ou en enfonçant la touche « État » ().

CONFIRMATIONS ÉMISES PAR LE VÉHICULE

Le véhicule génère les confirmations aussitôt qu'il reçoit les commandes. Veuillez vous référer au manuel du propriétaire du véhicule pour les détails.

COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE ET ARMEMENT/DÉSARMEMENT

Si votre véhicule est équipé d'un système électrique de verrouillage des portières, plusieurs fonctions peuvent être télécommandées.

Ces fonctions sont optionnelles et peuvent ne pas être disponibles. Consultez votre détaillant, il saura vous conseiller.

Les fonctions d'armement et de désarmement du système de sécurité sont commandées conjointement avec le dé/verrouillage. Les fonctions d'armement et de désarmement ne s'appliquent qu'aux modèles de véhicules compatibles équipés d'un système de sécurité d'origine.

Les systèmes suivants peuvent être contrôlés :

- le système de verrouillage des portières;
- le système de commande d'ouverture du coffre arrière ou du hayon;
- le système d'éclairage de l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE / ARMEMENT

Appuyez sur la touche . Le verrouillage des portières s'effectue en même temps que l'alarme est armée. Les feux de position clignotent pour confirmer la réception de la commande.

DÉVERROUILLAGE / DÉSARMEMENT

Appuyez sur le bouton . Le déverrouillage des portières s'effectue en même temps que l'alarme est neutralisée. Les feux de position clignotent pour confirmer la réception de la commande.

Si le véhicule en est originalement équipé, la fonction « Déverrouillage » peut être programmée de telle sorte que l'émission d'une première commande de déverrouillage n'actionne uniquement que la serrure de la portière du conducteur et que l'émission d'une commande de déverrouillage subséquente actionne les serrures des autres portières.

OUVERTURE DU COFFRE

Lorsque disponible d'origine, enfoncez le bouton  pendant 4 secondes. Le coffre s'ouvre et les feux de position clignotent pour confirmer l'exécution de la commande. La télécommande affiche l'ouverture du coffre.

Si vous n'êtes pas certain d'avoir reçu une confirmation, répétez la commande. Le système répétera la confirmation autant de fois que vous le désirez.

MODE PANIQUE

Le mode Panique sert à attirer l'attention en situation d'urgence.

Enfoncez les touches  ou  pendant au moins 4 secondes pour déclencher le mode Panique de votre véhicule. Veuillez vous référer au guide du propriétaire de votre véhicule pour connaître les options disponibles.

Vous pouvez cesser le mode Panique en enfonçant la touche .

LES COMMANDES DE DÉMARRAGE (POUR SYSTÈMES AVEC TÉLÉDÉMARRAGE SEULEMENT)

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Pour faire démarrer le moteur, appuyez sur la touche .

Le système règle automatiquement la durée d'allumage selon votre type de véhicule (essence ou diésel); les feux de position clignotent, puis restent allumés quand le moteur fonctionne.

Lorsqu'une commande de démarrage est émise, le système retourne immédiatement l'une de deux confirmations possible : 1. Le véhicule peut démarrer. 2. Le véhicule ne démarrera pas.	Démarrage du système	
		Le grand icône de Démarrage à distance s'affiche
Le véhicule ne démarrera pas si, par exemple, le capot est ouvert. Dans ce cas, les feux de stationnement clignotent et la zone de texte affiche « remote start failed » (échec du démarrage à distance).	Échec du démarrage	
	Code d'erreur, zone de texte	La zone de texte affiche un code d'erreur
Si le véhicule démarre, le système envoie automatiquement une autre confirmation, avec une mélodie, après quelques secondes.	Succès du démarrage	
		Le petit icône de Démarrage à distance s'affiche et la télécommande joue une mélodie

EN ENTRANT DANS VOTRE VÉHICULE...



NE TOURNEZ PAS LA CLÉ JUSQU'À LA POSITION « START ».

Véhicules à transmission automatique

- Pour éviter que le moteur ne s'arrête quand vous prenez place derrière le volant, n'appuyez pas sur la pédale de frein avant d'avoir inséré la clé dans le contact et de l'avoir tournée jusqu'à la position « RUN ».
- Prenez la route normalement.

ARRÊT +

Lorsque le moteur est maintenu en fonction par le démarreur à distance, vous pouvez le couper en accomplissant la commande d'arrêt.

FONCTIONS AVANÇÉES

ÉTAT

Lorsque cette commande est émise, le module de commande vérifie l'état de fonctionnement du moteur, l'état des zones protégées et l'état des verrous, puis retransmet ces informations à la télécommande. Cette dernière en indique le résultat sur l'afficheur par combinaisons de pictogrammes et par la zone de texte.

Lorsque la télécommande reçoit une confirmation, elle affiche les pictogrammes applicables et vibre deux fois.

COMMANDES UTILITAIRES

Ces commandes vous permettent d'actionner la plupart des accessoires du véhicule selon le raccordement effectué lors de l'installation (phares, dégivreur, etc.). Pour plus de renseignements, consultez votre installateur.

Pour activer ces commandes, appuyez simultanément sur les boutons indiqués dans le tableau suivant :

Commande	Boutons	Accessoire correspondant	Durée
UTILITAIRE 1*	 + 		
UTILITAIRE 2	 + 		

L'accessoire associé à chacune de ces commandes est alors activé pour la durée réglée au moment de l'installation.

Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande.

* Programmable lors de l'installation : La simple commande « coffre » peut commander l'utilitaire 1.

CONFIGURER LA TÉLÉCOMMANDE

Certaines fonctions de la télécommande peuvent être modifiées à votre goût.

Pour accéder au mode de configuration de la télécommande, appuyez sur le bouton **P** situé sur son flanc et gardez-le enfoncé pendant quatre (4) secondes. La télécommande émet une longue tonalité. Relâchez le bouton. La zone de texte affiche maintenant le menu principal.

Dans le contexte du menu, les trois (3) boutons latéraux (**P** (Programmation), **↵** (Démarrage à distance) et **↩** (État)) deviennent des flèches directionnelles pour naviguer dans les options.



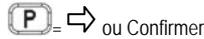
Enfoncer le bouton État fait monter d'une option sur un même palier du menu.



Enfoncer le bouton « Démarrage » fait descendre d'une option sur un même palier du menu.



Enfoncer le bouton **P** confirme une sélection. Ce même bouton permet aussi d'avancer dans les paliers du menu.



1 ^{er} palier	2 ^e palier	3 ^e palier
« Configuration » (Menu principal)	« Clock » (Horloge) est sélectionné pour l'exemple	« Hour » (Heures) est sélectionné pour l'exemple
« Setup » (configuration)	« Keypad » (verrouiller touches)	« Hour » (heures)
↓	« Page » (messages)	↓
↓	« Light » (rétroéclairage)	↓
↓	« Button » (tonalités touches)	↓
↓	« Clock » (horloge)	« Back » (quitter)
↓	« Color » (couleur)	↓
↓	« Car » (véhicule)	↓
↓	« Sensor » (capteur)	↓
↓	« Start » (démarrage)	↓
↓	« Review » (révision)	↓
↓	« Exit » (quitter)	« Minute » (minutes)
↓	**Retour en boucle vers « Keypad »**	↓

Utilisez les boutons Démarrage à distance et État comme des flèches pour modifier les options.

Enfoncez **P** pour confirmer.

Confirmer une sélection retourne au palier précédent (le deuxième palier, dans l'exemple).

TABLEAU DE PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Paramètres	Options de réglage	Signification
« Keypad » (Clavier)	« ON » (Verrouillé)	Dé/Verrouillage du clavier.
	« OFF » (Déverrouillé)	
« Pager » (Téléavertisseur)	« ON » En fonction	Pour recevoir les changements d'état du véhicule
	« OFF » Hors fonction	
« Light » (Rétroéclairage)	Seulement lors de la commande « ÉTAT »	Rétroéclairage allumé pour 3 secondes.
	Lors de toute commande	
	Jamais	Rétroéclairage éteint.
Touches	« ON » En fonction	Touches sonores ou non.
	« OFF » Hors fonction	
« Clock » (Horloge)	« Hour » (Heures)	Pour ajuster l'heure.
	Minutes	
« Color » (Couleur)	1 à 7	Pour sélectionner la couleur du rétroéclairage LCD.
« Car » (Voiture)	1 à 3	Pour sélectionner le numéro de véhicule. 
Icônes des capteurs auxiliaires	« Trunk » (Coffre)	Important : Ne changez pas cette configuration.
	« Motion sensor » (Détecteur de mouvement) **non pris en charge**	
	« Glass sensor » (Détecteur de bris de vitre) **non pris en charge**	
	« Tilt sensor » (Capteur d'inclinaison) **non pris en charge**	
	« Ultrasonic sensor » (Détecteur d'ultrason) **non pris en charge**	
« Start » (Démarrage)	« Clock » (Heure)	Affiche le mode désiré quand le moteur tourne. Remarque : L'affichage du temps de fonctionnement peut ne pas être exact. L'affichage par défaut est de 12 minutes.
	« Run time » (Temps de fonctionnement)	

Remarque : Les items en gris sont configurés par défaut.

TABLEAU DES COMMANDES

Cochez les options valides.

Commandes	Bouton	Confirmations du véhicule
		Télécommande
<input type="checkbox"/> Démarrage		(petit)
<input type="checkbox"/> Arrêt	+	« Stop »
<input type="checkbox"/> Verrouillage / Armement		« Locked »
<input type="checkbox"/> Panique (Bouton maintenu > 4 sec.)	ou	« Panic »
<input type="checkbox"/> Déverrouillage / Désarmement		« Unlock »
<input type="checkbox"/> Coffre (Bouton maintenu > 4 sec.)		« Trunk »
<input type="checkbox"/> Activation / Annulation Utilitaire 1	+	
<input type="checkbox"/> État		-
<input type="checkbox"/> Activation / Annulation Utilitaire 2	+	
<input type="checkbox"/> Sélection du véhicule (Bouton maintenu 1,5 sec.)		Sur télécommande seulement : 1 tonalité pour véhicule 1 2 tonalités pour véhicule 2 3 tonalités pour véhicule 3 ou ou
<p> La confirmation du démarrage peut prendre quelques secondes avant d'être émise, sauf si le moteur tourne déjà.</p>		

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

INTERRUPTEUR DE CAPOT

- Faites démarrer votre véhicule à distance.
- Ouvrez le capot.

Le moteur doit s'arrêter dès l'ouverture du capot.

Si le moteur ne coupe pas immédiatement, placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

VÉRIFICATIONS RELATIVES AUX VÉHICULES À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Si, pour déplacer le levier de vitesses de la position « P », la clé **doit** se trouver dans le contact, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés restent hors de la portée des enfants.

Par contre, si le levier peut être embrayé sans que la clé ne soit dans le contact, effectuez la vérification suivante.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est enclenché.
- Placez le levier de vitesses en position « D ».
- Restez à l'intérieur du véhicule et soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- Faites démarrer le véhicule à l'aide de la télécommande.
- Répétez ces étapes dans toutes les positions de la transmission autres que « N » (Neutre) et « P » (« Park »).

Si, dans les 90 secondes qui suivent, le démarreur du véhicule réagit (ce qui n'est pas sécuritaire), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est appliqué.
- Faites démarrer le véhicule à l'aide de la télécommande pendant que le levier de vitesses est à la position « P ».
- Restez à l'intérieur du véhicule et soyez prêt à appuyer sur la pédale de frein.
- **Sans appuyer** sur la pédale de frein, déplacez le levier de vitesses hors de la position « P ».

Si, sans appuyer sur la pédale de frein, le moteur du véhicule ne s'arrête pas immédiatement (ce qui n'est pas sécuritaire), placez l'interrupteur principal à la position « OFF » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

GLOSSAIRE

ÉTAT D'INFRACTION

On entend par « état d'infraction » la condition requise par une zone protégée pour engendrer un état d'alerte; exemple : portière ouverte, etc.

DÉLAI DE PLAFONNIER

Le système peut allumer le plafonnier du véhicule pour une période de 30 secondes lors d'un déverrouillage ou à l'arrêt du moteur par la clef (selon le véhicule).

GARANTIE DE DEUX (2) ANS SUR LE RÉCEPTEUR ET LE TRANSMETTEUR

RÉCEPTEUR ET TRANSMETTEUR ASTROSTART^{MD} – (COMPOSANTES)

Directed Electronics Canada, Inc. garantit à l'utilisateur/acheteur initial que tout Récepteur et Transmetteur **AstroStart** (Composantes) installées simultanément avec le module principal (Produit) ne présenteront aucune défectuosité de matériaux ni de vice de main-d'œuvre pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat à condition que l'utilisateur/acheteur initial soit propriétaire de l'automobile sur laquelle les Composantes ont été installées à l'origine et que les Composantes soient demeurées installées en permanence sur l'automobile. **Conformément aux modalités de cette garantie limitée, Directed Electronics Canada, Inc. réparera ou remplacera à ses frais (sous réserve des exceptions stipulées plus loin) les Composantes s'avérant défectueuses.**

LIMITE DE LA GARANTIE

- La période de la garantie commence à la date de l'achat des Produits, Composantes ou des Accessoires. Si la date d'achat ne peut être vérifiée par une facture, la date du fabricant indiquée sur le Produit, Composantes ou Accessoires visée par la présente garantie sera la date du début de la période de la garantie.
- L'installation, la réparation et le service des Produits, Composantes ou des Accessoires couverts **doivent être exécutés par un technicien agréé de Directed Electronics Canada, Inc.**

LA GARANTIE EST NULLE SI

- L'étiquette portant la date du fabricant a été enlevée ou endommagée.
- Le Produit (i) est défectueux ou a été endommagé en raison d'un accident, de la négligence, d'un incendie, d'un usage abusif, d'une inondation, de la foudre, du transport et de la manutention ou de toute autre circonstance indépendante de Directed Electronics Canada, Inc., (ii) a été modifié de quelle façon que ce soit, (iii) a été installé ou réparé par quiconque autre qu'un technicien agréé, ou (iv) a été installé ou utilisé d'une manière inappropriée.

ÉLÉMENTS NON COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les dommages causés à l'unité par l'enlèvement, l'installation ou l'entretien du Produit, des Accessoires ou des Composantes; les frais de main d'œuvre liés à l'enlèvement, la réinstallation ou l'entretien du Produit, des Accessoires ou des Composantes; l'expédition du Produit, des Accessoires ou des Composantes défectueux à Directed Electronics Canada, Inc.; le retour du Produit, des Accessoires ou des Composantes réparés ou remplacés.
- Les fils, câbles et interrupteurs.
- Les piles.
- Les boîtiers de télécommandes ou la membrane en caoutchouc pour les boutons, si usés ou endommagés lors de l'utilisation.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE POUR TOUTS LES RETOURS EN VERTU DE LA GARANTIE

Pour tout problème, le client doit se présenter à un détaillant Directed Electronics Canada, Inc. autorisé avec ce qui suit :

- **Une copie claire de la preuve d'achat du Produit, des Composantes ou de l'Accessoire, indiquant ce qui suit :**
 - La date de l'achat.
 - Le nom complet et l'adresse complète du client.
 - La dénomination sociale et l'adresse du détaillant autorisé.
 - La nature du produit installé.
 - La marque, le modèle, l'année et la couleur du véhicule.
 - Le numéro d'immatriculation du véhicule ou le numéro d'identification du véhicule.

TEXTE DE LA GARANTIE

LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ASTROSTART SONT UN MOYEN DE DISSUASION CONTRE LES POSSIBILITÉS DE VOL. DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU ASSURANCE CONTRE LE VANDALISME, LES DOMMAGES OU LE VOL DU VÉHICULE, DE SES PIÈCES OU DE SON CONTENU ET EXCLUT EXPRESSEMENT ET ENTIÈREMENT SA RESPONSABILITÉ, INCLUANT NOTAMMENT, LA RESPONSABILITÉ POUR VOL, DOMMAGE OU VANDALISME. DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. N'AUTORISE PERSONNE À CRÉER QUELQUE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ ADDITIONNELLE QUE CE SOIT RELATIVEMENT AU SYSTÈME DE SÉCURITÉ EN SON NOM.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, VERBALE OU ÉCRITE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, TOUTE GARANTIE INCLUANT MAIS SANS LIMITER TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE ET TOUTE GARANTIE RELATIVE AU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SONT EXPRESSEMENT EXCLUES ET DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. N'ASSUME AUCUNE TÂCHE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ RELIÉE À SES PRODUITS ET N'AUTORISE PERSONNE À LE FAIRE EN SON NOM. DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. EXCLUT ENTIÈREMENT SA RESPONSABILITÉ POUR TOUT ACTE D'UNE TIÈRE PERSONNE INCLUANT SES DÉTAILLANTS OU INSTALLATEURS ET N'ASSUME ABSOLUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À CET EFFET. LES OBLIGATIONS DE DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. AUX TERMES DE LA GARANTIE ET LES RECOURS DE L'ACHETEUR EN VERTU DES PRÉSENTES SE LIMITENT EXCLUSIVEMENT À CEUX INDIQUÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR L'ENTRETIEN, LA DÉSINSTALLATION ET LA RÉINSTALLATION DES UNITÉS OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE EN DÉCOULANT. DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE RÉCLAMATION OU D'UN LITIGE IMPLIQUANT DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. OU L'UNE DE SES FILIALES, LE FORUM APPROPRIÉ EST DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC. LES LOIS PROVINCIALES DU QUÉBEC AINSI QUE LES LOIS FÉDÉRALES DU CANADA S'APPLIQUENT ET RÉGISSENT LE LITIGE. LA COMPENSATION MAXIMALE DÉCOULANT D'UNE RÉCLAMATION CONTRE DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. NE PEUT EN AUCUN CAS EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT DE L'UNITÉ PAR UN DÉTAILLANT AUTORISÉ DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE QUEL QU'IL SOIT, INCLUANT NOTAMMENT TOUT DOMMAGE CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE, TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LA PERTE DE TEMPS, LA PERTE DE REVENUS, LA PERTE COMMERCIALE OU LA PERTE D'UNE OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DU MÊME GENRE. LA GARANTIE OFFERTE PAR DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. S'APPLIQUE SEULEMENT ET EXCLUSIVEMENT AU PRODUIT LUI-MÊME. LE RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION NE CONSTITUE PAS UNE RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITÉ DE LA PART DE DIRECTED ELECTRONICS CANADA, INC. OU DE SES DÉTAILLANTS OU INSTALLATEURS AUTORISÉS.

Certains états ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accessoires ou corrélatifs, de sorte que les restrictions ou exclusions précitées peuvent ne pas s'appliquer à votre endroit. Des exclusions ou limites similaires, y compris celles concernant les limites au transfert ou à la cession, peuvent ne pas s'appliquer dans certaines provinces canadiennes. Cette garantie vous accorde des garanties juridiques spécifiques et vous pourriez également vous prévaloir d'autres droits qui peuvent varier d'un état ou d'une province à l'autre. Cette garantie constitue l'entente complète relative à la garantie et remplace toute entente, déclaration ou convention antérieure ou contemporaine, écrite, orale ou implicite.